

PROCURATION

Secteurs du dédouanement et des produits énergétiques

FEUILLET MANDANT

CADRE RÉSERVÉ AU MANDANT DE LA PROCURATION

La soussignée (*dénomination sociale et adresse*) :

n° EORI

représentée par (*nom et prénom*):

(*ne remplissez que la ligne utile parmi les deux suivantes*)

agissant légalement en qualité de : (1)

ou

dûment habilité par : (2)

DONNE POUVOIR AUX MANDATAIRES DONT LES NOMS FIGURENT EN ANNEXE

(*Cochez les pouvoirs que vous souhaitez déléguer aux mandataires*)

de la représenter dans l'accomplissement des formalités intéressant la douane ou dans la réalisation des contrôles douaniers

de signer :

- toutes déclarations et documents d'accompagnement
- toutes soumissions, garanties et actes cautionnés ou non cautionnés
- tous actes de nature contentieuse (procès verbal, transaction, soumission, mainlevée)
- tous actes de nature non contentieuse
- toutes conventions

d'utiliser ses garanties n° (3)

de mettre en œuvre les pouvoirs qu'elle a elle-même reçus par procuration enregistrée auprès de la recette (4)

SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS

La soussignée

(*un seul choix possible*)

autorise les mandataires dont les noms figurent en annexe à subdéléguer les pouvoirs cochés ci-dessus

n'autorise pas les mandataires dont les noms figurent en annexe à subdéléguer les pouvoirs cochés ci-dessus

VALIDITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA PROCURATION

La présente procuration est valable dans le ressort territorial de :

l'ensemble des recettes des douanes

ou

de la ou des recettes des douanes suivantes (5) :

- | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bordeaux | <input type="checkbox"/> Dijon | <input type="checkbox"/> Dunkerque | <input type="checkbox"/> Guadeloupe |
| <input type="checkbox"/> Guyane | <input type="checkbox"/> Le Havre | <input type="checkbox"/> Lyon | <input type="checkbox"/> Marseille |
| <input type="checkbox"/> Martinique | <input type="checkbox"/> Mayotte | <input type="checkbox"/> Metz | <input type="checkbox"/> Montpellier |
| <input type="checkbox"/> Nantes | <input type="checkbox"/> Paris | <input type="checkbox"/> La Réunion | <input type="checkbox"/> Roissy |

RÉSILIATION DE LA PRÉCÉDENTE PROCURATION

La présente procuration annule et remplace celle enregistrée le sous le numéro .

SIGNATURE DU MANDANT ET ENREGISTREMENT

La présente procuration prend effet à la date de son acceptation par le receveur interrégional ou régional des douanes. Elle reste valable jusqu'à la réception par le receveur d'une demande de révocation adressée par le mandant ou jusqu'à l'enregistrement d'une procuration l'annulant et la remplaçant.

Fait à : le .

Signature du mandant :
(manuscrite ou électronique)
(6)

Acceptée le : **Le receveur des douanes :**

Numéro d'enregistrement :

(Cachet)

Renvois

(1) : Indiquer la fonction du représentant légal. L'acte social (délibération du conseil d'administration ou du conseil de surveillance ou article des statuts ou délibération de l'assemblée des associés, etc. ayant, en dernier lieu, nommé la personne à la fonction), doit être (ou avoir été) produit à la recette en un exemplaire certifié conforme.

(2) : Procuration auprès de l'administration des douanes (en indiquant la date, le numéro d'enregistrement et la recette des douanes d'enregistrement) ou référence et date du mandat.

(3) : Indiquez les références des garanties concernées (codes créditaires et/ ou GRN). Possible uniquement si la délégation de pouvoir est en faveur d'une personne morale.

(4) : Cochez cette case si vous déléguez des pouvoirs que vous avez vous-même reçus. Nécessaire en cas de procuration en cascade : A donne pouvoir à B, qui donne lui-même pouvoir à C. Ainsi, B autorise C à mettre en œuvre les pouvoirs que B a reçu de A.

(5) : Si la procuration vise à permettre l'utilisation de la garantie du mandant mise en place pour le dédouanement, elle doit être valable dans l'ensemble des recettes interrégionales et régionales, les garanties douanières étant de portée nationale.

(6) : En cas de recours à la signature électronique, la procuration doit être envoyée par le mandant par courriel au format pdf. Les certificats associés aux signatures doivent pouvoir faire l'objet de vérification.